



L'essentiel du CSE CCdu 23 février 2021

Déclaration : [Lire](#)

Information et consultation sur le projet d'externalisation de la fonction conseiller en radioprotection présenté par Messieurs Klerlein (Docteur référent conseiller Direction) - Laurent Bauer (SST) et Mme Gerbaud (Sté APERCORA)

Contexte :

La fonction PCR (Personne Compétente en Radioprotection) était occupée depuis 2017 par Mr Gérard Mercier issu du Cargo pour les escales d'Orly, Bastia et Ajaccio. Suite au décès brutal de Mr Mercier au Printemps 2020 ainsi que la fermeture d'Orly du 1/04/20 au 26/06/20 pour cause Covid, la Direction a décidé d'externaliser la fonction PCR au CC avec la nomination de correspondants locaux par escale qui répondront aux demandes de l'organisme retenu « APERCORA »(en charge formation PCR).Intégration des évaluations individuelles de l'exposition dans le DU(document unique), signature des évaluations individuelles et transmission au PCR,formalités d'entrée sur les sites pour le PCR.

Vote : Contre à l'unanimité



Commentaires et interventions CFE-CGC : *Ce point est mis à l'ODJ de plein droit par la Direction qui a fait le choix de sous-traiter cette fonction pour des raisons économiques, sur les conseils du Dr Klerlein, sans avoir cherché d'autres alternatives. Sujet pourtant important car il s'agit ici de radio activité qui jusqu'à présent faisait l'objet d'une grande vigilance des différents acteurs (médecins du travail, SST, CSSCT, inspection du travail et Directions locales). Nombreuses questions sont restées sans réponse dans les différentes commissions, la Direction nous a adressé le courrier de l'inspection du travail, ce matin, juste avant l'ouverture de la session. Ce courrier suscite de vraies questions, c'est pourquoi, nous avons demandé la requalification du point avec report de la consultation. Demande balayée par la Direction !!! **Nous votons donc contre pour les différentes raisons explicitées en amont, ainsi que pour l'externalisation de nos métiers. Nous sommes très inquiets quant à la légèreté avec laquelle la Direction traite le sujet !!***

Information et consultation sur le papripact 2020

Papripact : Pogramme Annuel de Prévention des RIsques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail . Ce bilan est annuel et obligatoire, il reprend la liste détaillée des mesures prises au cours de l'année 2020 :

- mesures de prévention quant à l'exposition aux facteurs de risques professionnels
- mesures globales pour l'ensemble des escales du CC
- mesures spécifiques locales pour chaque escale afin d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les risques professionnels.

A noter : Il n'a pas été présenté en 2020 en raison de la crise sanitaire, mais celui de 2019 non plus alors que ce dernier avait néanmoins été alimenté.

Actions réalisées au global de notre périmètre :

QVT : Réalisation de GPE Groupe Pluridisciplinaire d'établissement (semestriel) et GPL Groupe pluridisciplinaire Local (trimestriel)

Médoco-Social : 90 consultations réalisées par le Dr Payen(Psychiatre AF), mise en place de permanences par les assistantes sociales, 411 entretiens réalisés.

Ligne d'écoute : 23 appels pour le CC

Vote : 13 NPPV (Ne prend pas part au vote) CGT et FO / 9 Absentions : CFE-CGC et CFDT



Commentaires et Interventions CFE-CGC : *Nous nous sommes abstenus pour le vote de la motion car nous prenons en compte la mise en place des nouvelles instances en 2019 ainsi que la crise sanitaire en 2020. Néanmoins, nous alertons la Direction quant à son obligation légale envers ses salariés et élus de présenter ce bilan de façon annuelle et serons vigilants quant au déroulement du calendrier et au bon fonctionnement des instances pour 2021. Concernant la consultation sur le document, idem. Nous saluons le travail des préventeurs, des commissions et de la SST, ceci dans un contexte particulièrement bouleversé ; ils ont souvent dû s'adapter de façon à pouvoir mettre en place des conditions de travail conformes. Toutefois, la Direction ne peut se dédouaner de ses obligations légales car il existe un service juridique AF !!*

Information et consultation sur le projet de grilles horaires collectives des salariés à temps partiel du pôle client au sein de l'escale de Nice présenté par Mr Thomas BODNAR (responsable Pôle Client NCE)

La Direction nous informe de la nécessité de traiter la problématique au plus vite car sujet non ponctuel et sous- effectif identifié les dimanches. 14 personnes concernées.



Commentaires et Interventions CFE-CGC : *Pourquoi ce changement alors que nous sommes en pleine crise sanitaire, avec de l'activité partielle et au moment où les avenants devaient être renouvelés. Contrairement aux dires de la Direction de NCE, ce travail n'a pas été fait en concertation avec les intéressés qui ont fait un choix de temps partiel pour raisons personnelles et familiales et alors même que des salariés temps plein auraient été volontaires pour renforcer les dimanches. Nous votons Abstention sur le sujet en cohérence avec nos commissaires CSSCT, et les retours de nos collègues niçois ceci même si le taux de sujétion est légèrement augmenté du fait de travailler un dimanche supplémentaire.*

Information sur le programme présenté par Mr Grégoire de DEVULDER en charge du programme CC

Contexte : retour sur la situation morose actuelle. Trafic très impacté avec le couvre feu et différents confinements imposés par le gouvernement, les restrictions de déplacement de et vers la France.

Trafic DomTom, en chute. Clientèle affaire en berne, seuls les dirigeants des sociétés se déplacent.

Grosse incertitude programme car réservation et annulation de plus en plus tard, il devient alors difficile de se projeter !

Carte du réseau court-courrier pour avril et mai 2021 : le trafic affaire devrait rester faible en revanche, le trafic loisirs pourrait connaître un rebond (ponts, météo, etc...)

14 lignes domestiques au départ d'Orly. Au 27/03/2021, arrêt des lignes ORY-TLN, ORY-BES mais aussi , CDG-LRT.

19 transversales régulières dont 12 desservent le Hub de Lyon, concernent essentiellement la Clientèle Affaires et sont opérées essentiellement par Hop.

Air france opérera 32 lignes saisonnières (dont 23 vers la Corse) cet été pour la clientèle loisir.

Transversales : SXB-TLS et SXB-NCE en juillet et août 2021 (abandon pour l'ensemble de la saison).

MRS-ALG, TLS-ALG et TLS-ORN à compter de juin, si réouverture des frontières.

Routes Loisirs Européennes de fin juin à fin août 2021 depuis MRS, TLS et NCE

A noter : LC , contraintes très fortes mais AF essaie néanmoins de relancer, voire, de maintenir certaines lignes. (en cohésion avec les destinations cargo demandées) 50 à 55% de capacité estimée par rapport à 2019.

Programme TO : vols saisonniers mais aussi réguliers, évolution du réseau TO liée aux capacités avion et à la formation des équipages.

ORY/TLN : 3 vols quotidiens, AR journée.

ORY/BES :2 vols quotidiens, AR journée.

Transavia ouvrira de manière opportuniste de nouvelles routes transversales au départ des régions vers la Corse. L'objectif étant de reprendre des parts de marché pour contrer les Low-Cost comme Volotea.

Nouvelles routes transversales Eté 21 : MPL/BES- MPL/RNS, BES/NCE-BES/MRS- BES/TLN- BES/TLS à raison de 2 à 3 fréquences/semaine.

Nouvelles routes Corse Eté 21 : NTE/AJA- NTE/CLY- NTE/BIA, MPLAJA- MPL/BIA- MPL/CLY, MPL/FSC, BES/AJA, BES/BIA- BES/CLY- BES/FSC, lignes saisonnières avec fréquences variables.

NB : Corse va être à son niveau normal cet été au départ d'Orly . Pertes des créneaux , discussions en cours avec le GRP et la commission européenne mais nos routes Navette et Corse ne devraient pas être impactées. Moratoire concernant les créneaux reporté en fin d'année.



[Commentaires et Interventions CFE-CGC](#) : *Nous interrogeons Mr DEVULDER quant aux rumeurs concernant une éventuelle fermeture d'Orly à venir, la Direction nous répond que ces rumeurs sont infondées car d'autres compagnies opèrent au départ d'Orly, donc, pas d'actualité !! Quid des motifs impérieux différents d'un état à l'autre qui favorisent la fuite de nos clients ?! La Direction nous répond être consciente du problème mais aucune réponse concrète apportée en session. Nous demandons le détail des fréquences par destination, elles nous seront données ultérieurement. Concernant les vols Amsterdam au départ des régions, à ce jour le programme n'est pas finalisé, les liaisons actuelles sont maintenues mais des évolutions sont à prévoir en fonction de l'activité et des mesures sanitaires. Concernant le transfert d'AF du T2 vers le T1 à l'escale de Lyon Mr Simon nous confirme que l'activité ne sera pas impactée.*

Information du président Alain Braure (responsable contrôle de gestion CC) et son successeur, Jérôme Berdou, sont présents sur ce point

Uniformes : suppression du port de l'uniforme pour les personnels dans les BO qui ne sont pas en contact avec le public, démarche en cours. Seul Orly est concerné. Arrêt du port de l'uniforme au 31/03/2021 ainsi que de la carte de pressing.

Point pour 2020 : Budget alloué, 354 Millions €, réalisation de 219 millions € suite baisse des charges de 38% en regard de la baisse d'activité en SKO de 53%. Mais il reste les frais fixes, une grande partie des charges liées à la masse salariale sont heureusement compensées par l'activité partielle.

Attention cependant au budget 2021, les comparaisons et variations par rapport à 2020 ne sont pas représentatives, il convient de relativiser ces chiffres dans un contexte où l'activité ne cesse de baisser.

Toutes les prévisions du début d'année ont été de nouveau revues à la baisse suite nouvelles mesures COVID 28 Millions € en fin d'année iso 40 prévu.

La Corse a bien fonctionné cet été, baisse de coût unitaire de la masse salariale (pas de MOE, pas de CDD) mais aussi de l'activité partielle.

Informations RH

Forte accélération pour le PDV, fin de la première phase le 23/02 au soir.

276 dossiers déposés pour le CC soit 33% de la cible du PDV, 62 sont validés à ce jour (projets retraites ou professionnels en départ immédiat). 1200 prises de RDV à ce jour. (40% retraites, 40% DFC, 20% projets pro) Global AF, 2800 dossiers déposés hier. Encore de la marge pour les supports.

Phase 2 du 01/03 au 15/04.

Sélection et mobilités internes et externes :

Pôle Client NCE : 18 candidats retenus dont 13 issus des escales CC

PNC : Le seuil de 15 proposé a été augmenté à 25. 54 candidats au total avaient postulé.

Sur les 25 candidats reçus 4 sont d'Orly et 21 de Province. (4 BOD/ 3LYS/2MLH/1MPL/2NCE/7NTE/2TLS)

Sélection CRC : 58 candidats pour 30 à 33 postes à pourvoir. Comité de décision prévu le 17 mars

JDS : si compteur supérieur à 50heures, possibilité de ne pas la travailler sauf pour 3 escales. NCE, AJA et BIA.
Mobilité externe : Une vingtaine de dossiers déposés dans le cadre du projet professionnel
3 salariés ont signé un contrat chez Keolis et 1 à la SNCF.

Pas d'information sur le dispositif FNE à ce jour ni sur la monétisation possible des 5 jours liés à l'APLD.
Concernant le REX BO existants, les réunions devraient commencer courant mars, la Direction reconnaît avoir pris du retard sur le sujet. Ces back office permettraient de maintenir l'emploi en région avec du télé travail ou coworking.

AMDE : Nouvelle note direction concernant l'arrêt du principe de mobilité des AMDE sur le CC.
Les AMDE devront donner leur choix d'affectation d'ici le 31 mars 2021 à savoir soit une sédentarisation, soit une sortie de mobilité sur une prochaine escale, soit une mobilité vers le marché France où le principe de mobilité est maintenu.

A ce jour 1 poste à pouvoir à l'escale de TLS et 1 à NCE ainsi que des postes aux CRC de SXB et LYS en prévision de départs en PDV. Des promotions locales pourraient être réalisées dans les escales fortement impactées par les suppressions de poste (NTE/MPL et BOD). Un bilan sera fait à l'issue de la phase du volontariat du PDV, après le 15 avril pour déterminer le nombre de postes ouverts à sélection.

Les Supports : Une visio est prévue le 25 février avec ces salariés. Une sélection sera ouverte pour 13 postes supports rattachés à CDG mais avec possibilité de télétravail.



Commentaires et Interventions CFE-CGC : *Nous demandons le gain réalisé par l'arrêt du port de l'uniforme et de la carte de pressing ? Le gain par salarié est de 350€. Nous alertons la Direction sur la restitution des locaux « à la va vite » et des fermetures aléatoires de Hall par les gestionnaires des aéroports sans tenir compte des normes INRS et recommandations sanitaires. Les projets et déménagements étant réalisés dans la précipitation et donc, le plus souvent, non aboutis, comment les personnels peuvent-ils travailler dans de bonnes conditions sans moyen. Concernant le PDV et l'accompagnement par le cabinet Alixio, nous réitérons nos alertes suite nombreux problèmes rencontrés par les personnels tant dans l'accompagnement que dans la compétence des interlocuteurs et pertinence des réponses ainsi qu'aux problèmes rencontrés pour les montants des formations et les orientations des projets. Nous en profitons pour saluer l'accompagnement et la disponibilité des RH locaux !*

Concernant les départs retraite, nous demandons que l'accord PDV soit respecté quant à la date de départ en retraite.

Concernant les AMDE/GV nous réitérons notre demande de 10 points pour tous les GV, demande légitime avec de surcroît l'évolution à terme de la fonction suite aux réorganisations.

Nous demandons une attention particulière aux salariés des supports en escale qui à ce jour ont du mal à se positionner et à avoir une visibilité sur leur avenir.



Information du bureau

Commission financière le 03/03/2021. Le Budget prévisionnel et le bilan des personnels seront abordés .
Présentation en session fin mars 2020.

Remplacement d'un membre de la commission Restaurant au sein de l'Etablissement Exploitation CC

Mr Jean-Luc Orsi remplace Mr Farid Bouhabib

Avis des élus : POUR à l'unanimité

Vos élus et représentants CFE-CGC

[Rejoignez la CFE-CGC :](#)